

## VVSB

### Réunion du 12 juillet 2016 / salle des fêtes de St-Béat

CR non exhaustif vu la longueur de la réunion, la foultitude d'informations déversées et « la passion » mise dans certains échanges.

#### Présents :

Côté cour, la classe dominante :

- M. le Sous-Préfet, Madame la Députée aussi Présidente de région , M. le Conseiller départemental, M. le Maire de St-Béat
- les services de l'État: DDT, DIRSO, DREAL (ONEMA excusée ?)

Côté jardin :

- le peuple, 170 personnes environ, dont nombre d'adhérents de notre association et quelques élus de base.

#### Introduction :

- Maire de St-Béat, qui recommande la bonne tenue aux participants.
  - Madame la Députée aussi Présidente de région qui se dit organisatrice de cette réunion par soucis d'information objective de la population.
- Ce qui peut sous-entendre d'une part que l'information distillée par certains (VVSB ?) manquerait de cette qualité et que, d'autre part, les rassemblements, réussis sur St-Béat, nos différents courriers et interventions, ne seraient pas en cause pour la tenue de cette rencontre. Objectivité ? Elle retient deux thèmes : Tunnel-Déviation et Garonne-Campings.

Et la grosse artillerie administrative est mise en marche ... faite de plusieurs powerpoints, d'interventions souvent longues répétant des informations déjà entendues lors de précédentes rencontres.

#### Tunnel-Déviation :

Il est d'abord fait un état de la situation des travaux.

- Le giratoire de Lez est en cours et permettra (enfin?) à la route de Boutx de reprendre son tracé initial (NDLR : Ce dont on se moque.)
- Les sources descendant de la montagne d'Argut seraient pétrifiantes, rendant difficile l'ancrage des murs au niveau du sol (?), ce qui semble constituer un obstacle majeur au tracé initial, non pris en compte dans les études préliminaires.
- Du coup, l'État (c'est qui ?), dans sa grande sagesse, demande à ses services de réfléchir à une solution alternative, pour le cas où. C'est d'ailleurs pour ça que tout est arrêté depuis plus d'un an. Les vrais travaux de jonction pourraient éventuellement débuter vers 2018 ... 2019
- Le pont d'Arlos, en fait, s'il a été construit en premier, c'était surtout pour servir au passage des gros engins qui auraient plus tard à traverser la Garonne pour faire la jonction. Les populations locales croyaient à tort que c'était un pont normal, se faisant des illusions infondées parce qu'ils ne connaissent pas les vraies motivations du professionnel qui, lui, pense à tout. Doutes exprimés côté jardin.

Le compte-rendu des études prétendument demandées par l'assistance lors de la réunion du 7 octobre 2015 est fait.

#### **Conclusion ?**

**Dormez en paix braves St-Béatais, les normes sont respectées.**

- Qualité de l'air ?

RAS. De beaucoup en-dessus des normes OMS.

- Bruit ?

On connaîtra une nette amélioration dans les centres de Marignac et St-Béat. Seules 10 habitations seront impactées par la mise en place de la déviation, plus le collège et l'école. Mais, disent-ils, des mesures d'isolation vont être prises.

Y compris au collège. Un habitant s'interroge à cette occasion sur son avenir « *Faudrait-il qu'il existe encore... après la suppression du poste de CPE et maintenant la classe de SEGPA qui va disparaître.* »

Madame la Députée, aussi Présidente de Région, s'offusque de la remarque et précise que la fermeture de l'établissement n'a jamais été à l'ordre du jour pour l'instant.

- Simulation dynamique de la circulation ?

Pas de saturation pendant l'étude ... Et attention, c'est le pic de circulation le plus défavorable qui a été retenu !

- Sécurité côté nord du tunnel ?

Rien de grave ... Arrêts de bus à déplacer, mise en place de limitation de vitesse,...

- Accès à la zone scolaire.

Un accès piétons (et vélos) sera aménagé à l'écart de tout axe de circulation pour accéder à la zone scolaire, ce qui restera acquis pour la communauté après coup. Et tout ça quasi gratos.

### **Dormez en paix braves St-Béatais, vous dis-je !**

Agacement côté jardin !

- Ricanements.

- Mise en doute des études commanditées : « *C'est connu que les études sont à la solde de celui qui paye !* »

Et l'agacement gagne le côté cour :

- Madame la Députée aussi Présidente de région, s'emporte sur le manque de respect envers les services de l'État, les fonctionnaires qui sont présents ici en soirée, sur leur indépendance, ...  
« *Non ! On est dans un état de droit !* »

Tonnerre d'applaudissements ... du maire d'une commune voisine et de deux de ses adjoints !

(NDLR : Il n'a jamais été question d'irrespect des services de l'État. Les ricanements ayant suivi les conclusions sur la qualité de l'air remettaient en cause les normes applicables et non ceux chargés de les vérifier ou de les faire appliquer.

Les normes, en particulier en matière environnementale, sont sous-estimées et font la part belle aux industries et moyens de transport polluants. Voir le rapport de l'OMS sur la qualité de l'air ambiant (extérieur) et la santé.)

A la remarque de VVSB sur l'irrespect du code de la route des chauffeurs de camions espagnols (corroborée par le témoignage de M. le Sous-Préfet) il nous est répondu que les contrôles seront renforcés, vitesse en particulier.

Remarque d'un participant, « *C'est encore nous qu'on va payer les PV ...* » Double peine.

Il est toutefois convenu qu'une réunion spécifique à la sécurité côté nord du tunnel se tiendra.

Différentes interventions sur ces compte-rendus.

Certaines voulant s'adapter à la situation proposée (adjointe mairie de St-Béat), d'autres soulignant, pour la énième fois, les dangers, pollution, passage près des lieux d'enseignement, charge inconsidérée sur le pont neuf, difficulté de manœuvre des camions, ...

Les travaux doivent être terminés.

Nous ne croyons pas à la découverte aujourd'hui d'une source qui paralyserait le chantier.

**La déviation prévue on-n-en-veut-pas !**

### Intervention de VVSB :

Pour la déviation provisoire je veux m'adresser davantage aux politiques qu'aux techniciens.

- avec ce projet vous allez faire exploser le bilan "carbone" de la circulation sur St-Béat puisque vous allez contraindre chaque véhicule à un arrêt, une attente moteur-tournant et un redémarrage. Le quotidien n'est déjà pas facile avec le nombre de camions de gros tonnage, mais là vous allez en plus transporter et accroître l'enfer à proximité du collège et de l'école primaire, et en plus, vous allez mettre en péril le pont-neuf interdit à l'origine aux camions de plus de 16 tonnes.

- en 2000, les travaux de la déviation auraient dû commencer ; les instances politiques de l'époque ont déshabillé les Saint-Béatais pour habiller les Toulousains. Au passage, les subventions européennes que nous aurions alors obtenues, ces subventions n'existent plus.

- le pont d'Arlos est terminé et il va rester comme une âme en peine pendant cinq ans, voire plus. Nous savons tous ce que coûtent ces ouvrages d'art inexploités, pas seulement en argent, mais aussi en termes d'image.

- cela fait quarante ans que les études se succèdent les unes aux autres, et cela fait quarante ans que l'état, la région, le département dépensent un argent fou pour ces études au mépris des habitants de cette vallée en leur opposant des préservations de crustacés ou de chauve-souris.

Il apparaît pourtant si simple de rapidement débloquer cette situation ; s'agissant d'obstacles financiers, écologiques ou géologiques, il est de nombreux endroits en France où les décisions vont vite et nous savons pourquoi : c'est une simple question de poids et de choix politique.

Et l'agacement regagne le côté cour !

Madame la Députée, aussi Présidente de Région, se lance dans une explication de solidarité entre les territoires. Elle rappelle que la construction du tunnel a été voulue pour alléger le flux important de circulation saturant les centres de Marignac et St-Béat, et qu'avec les seuls impôts des St-Béatais - tant pour le tunnel que pour la remise en état après la crue - rien n'aurait été fait

Et l'agacement regagne le côté jardin !

Celui-ci ressentant les propos tenus comme une provocation. Propos présentant les actions menées comme une aumône faite aux St-Béatais. Inacceptable pour ceux-ci.

Une humble citoyenne demande s'il existe des études précisant qui bénéficiera en premier de cet axe rapide, les habitants, les touristes allant en Espagne ou les entreprises de transport de fret. Il ne lui semble pas raisonnable de culpabiliser les habitants sur le coût de cette réalisation et encore moins d'en faire porter le chapeau sur les sources d'Argut.

Avis repris sous diverses formulations : *« Vous ne parlez que d'argent, pas du bien-être des habitants ... Pourquoi on ne termine pas la jonction dès maintenant plutôt que de s'intéresser à une alternative ... Vous arrangez les uns au détriment des autres ... On est en train de nous faire mourir, c'est tout ... Quel serait le coût supplémentaire de cette déviation de la déviation ? ... »*

Et l'agacement regagne le côté cour !

M. le Conseiller départemental, dans une groooooosse colère, approuve l'intervention de sa chef de file et renchérit sur les subventions généreusement allouées aux St-Béatais par le CD, les énumère, s'insurge contre les insinuations que le CD puisse jeter l'argent par les fenêtres.

Un des membres de VVSB réussit tant bien que mal à évoquer la question de la réorientation du flux de circulation de la RN 125 dans la traversée de Fos à l'occasion des contrôles de police au poste frontière consécutivement à l'état d'urgence. Il reconnaît une amélioration ces derniers temps.

Et l'agacement regagne le côté cour !

« Une réunion se tient demain (le 13/07) en sous-préfecture avec tous les services concernés ».

Très bien, très bien ne nous énervons pas... Les citoyens de Fos attendent les résultats.

**Dormez en paix braves Fosséens ! Enfin pour l'instant pas toutes les nuits et rarement pour la sieste !**

### Garonne-Camping

La grosse artillerie administrative est re-mise en marche... toujours faite de plusieurs powerpoints, d'interventions souvent longues répétant des informations déjà entendues ...

Retour sur les causes, pas toujours partagées par l'assistance...

Analyses de l'assistance : « La rupture d'une digue du barrage d'Artiès, parce que surveillé par des personnels n'ayant pas d'autorisation d'ouverture des vannes a joué un rôle prépondérant et non reconnu par les autorités sur l'ampleur de la crue ... Cette crue, pourquoi dites vous qu'elle fut subite et rapide ? On l'a tous vue arriver, et ce depuis plusieurs jours. Les systèmes d'alerte avaient parfaitement fonctionné depuis une semaine auparavant et tous les campings avaient été évacués. » Analyses jamais partagées côté cour.

Des systèmes de détection et des alarmes performantes ont été installées sur les cours d'eau, en liaison avec les Espagnols, et seraient opérationnels ou en cours de finalisation pour certains. Doutes de quelques-uns côté jardin.

Travaux, certains sont réalisés, d'autres en cours, d'autres à venir... Mais l'enveloppe de 800 000 € n'est pas utilisée, les projets présentés par la CC ayant presque tous été refusés, en général par l'ONEMA, la police de l'eau. La gestion « toulousaine » du problème est critiquée.

Et l'agacement re-re-regagne le côté cour !

Ce n'est pas aussi simple que ça. Compétence et impartialité des services, etc, etc.

Madame la Députée, aussi Présidente de région reproche à « certains » d'alimenter une opposition systématique, qui n'est volontairement pas constructive et qui complique le travail des élus et des services.

Heu, pardon, les campings ? Niet !

Mais en juillet et en août ? **Niet !**

Excusez-moi mais les campings, en faisant vivre les commerces, les maintiennent ouverts toute l'année !

**Niet !**

Vous savez, tous les WE des camping-cars s'installent de façon sauvage, le délai d'alerte (5/6 heures) qui vient de nous être indiqué serait peut-être suff... **Niet !**

Comme nous l'avons déjà fait savoir nous avons en notre possession des écrits, émanant des services de l'État, loués à juste raison par Madame la Députée, aussi Présidente de région, pour la qualité de leur travail.

Ces documents font état, selon nous, d'une différence de traitement entre les secteurs touchés par la crue de 2013, selon qu'ils se trouvent en 65 ou en 31.

Territoires de la même région soumis à l'autorité d'un même préfet.

Territoires d'un poids économique-touristique différent, d'une influence politique peu comparable.

Et l'agacement re-re-re-regagne le côté cour !

Un procès en sorcellerie est fait à celui qui a réussi à se procurer ce document, par Madame la Députée, aussi Présidente de région.

Sauf qu'en aparté il nous est indiqué, que oui mais que non, que c'est mal écrit, qu'il aurait fallu un « et » ici

ou une virgule là, que c'est sujet à interprétation. « *Mais rassurez-vous, l'égalité de traitement a été respectée.* » Ouf !

Il n'y a qu'à passer par Barèges ou Lourdes pour en être persuadés...

Un fonctionnaire apporte des explications inédites sur le fonctionnement des cours d'eau, les principes qu'il convient de respecter pour gérer au mieux les flux, que ce soit en matière de berges, digues, embâcles, atterrissements, ... Il est demandé pourquoi la population n'a jamais bénéficié de tels apports et n'a jamais été associée à la moindre réflexion. La balle est renvoyée vers les maires, qui ne l'ont pas demandé alors que l'administration les aurait invités à le faire. Le principe d'un RV avec VVSB est pris pour une a.m. d'animations autour de ce thème.

Côté jardin, un représentant de VVSB fait remarquer qu'il s'est, comme sans doute une bonne partie de l'assistance, senti visé et choqué des propos de Madame la Députée, aussi Présidente de région, critiquant ceux qui seraient dans l'opposition. Il ajoute que ces citoyens se seraient bien passés d'avoir à faire des barrages filtrants, créer des associations ou des sites internet, ... C'est bien parce que l'écoute de la part des élites leur apparaît comme inexistante qu'ils n'ont trouvé que de tels moyens pour faire entendre leur désarroi (colère ?). L'annonce de la tenue de la réunion de ce soir n'y est d'ailleurs probablement pas étrangère et ils y sont venus confiants et prêts à jouer le jeu (grimace exprimant le doute de la part de Madame la Députée, aussi Présidente de région). Il s'étonne et regrette que, depuis le début de la soirée, le côté cour ait fait preuve d'une conception du dialogue à sens unique, constatant que toutes les remarques de la salle font systématiquement l'objet de fin de non-recevoir, de l'imposition de décisions prises en d'autres lieux, ... Il se dit profondément frustré.

**Madame la Députée, aussi Présidente de Région répond que ce n'est pas le cas.  
Dormez en paix braves St-Béatais, l'égalité de traitement est respectée.**

**Et soudainement, le clap de fin est donné par M. le Maire de Saint-Béat, sur la demande de Madame la Députée, aussi Présidente de Région.**

**Côté cour, certains s'éclipseront, d'autres s'empresseront d'aller faire la bise à Madame, quelques rares poursuivront avec VVSB la discussion sous la bruine St-Béataise.**

### **Dans les coulisses**

Tout au long de la réunion, il nous a été difficile, voire impossible d'aborder plusieurs sujets qui, pourtant, nous tenaient à cœur. Relégués, oubliés, ... ils héritent donc, de fait du statut de simples **faits divers**.

- Le débat reprenant en aparté, le sous-préfet est remercié d'avoir fait un effort depuis notre courrier du lundi précédent (de là à penser que nos interventions seraient efficaces...). Il lui est toutefois précisé qu'il peut encore faire mieux. Il répond que la décision de remettre en circulation la RN 125 la nuit n'a pas de rapport avec notre courrier, dont il ne semble pas trop se souvenir. Il ajoute que la présence de VVSB à la réunion de travail du lendemain à la sous-préfecture n'est pas envisageable car il convient de respecter les principes républicains de représentation.
- Nous n'avons pas pu répondre au Conseiller départemental qui se vantait que, dans le département, les transports scolaires sont « gratuits », omettant d'indiquer la suppression de certains d'entre eux sur l'ancien canton de St-Béat où des familles recevront une allocation pour conduire elles-mêmes leurs enfants sur les lieux d'enseignement ou les points de ramassage. Ainsi donc, ces familles du canton se devant d'être toujours disponibles pour prendre en charge ces déplacements, on peut se demander si le taux de chômage de nos vallées a été pris en compte pour proposer une telle mesure ?

- Les durées d'ouverture au public du bureau de Poste de Saint-Béat qui, en pleine période estivale se voit réduites de 5 heures hebdomadaires, celui-ci devant même fermer totalement la dernière semaine de juillet.
- La cerise sur le gâteau des questions ignorées fut celle de l'avenir de la Segpa. En fin de réunion, un membre de VVSB s'en est inquiété entre quatre yeux avec Madame la Députée, aussi Présidente de région. Elle lui a répondu que le Dasen avait avancé des arguments « pédagogiques » en faveur du dispositif devant être mis en place en remplacement de la Segpa ; reconnaissant son incompetence en la matière, elle n'était donc pas en mesure de les discuter. La rectrice elle-même n'est pas favorable au maintien de cette classe ; c'est dire ! Elle refuse d'intervenir plus fortement, de taper du poing sur la table, assumant les limites de son autorité d'élue ; il n'est pas dans son rôle de forcer la main d'un fonctionnaire.  
(NDLR : La présence, lors de cette soirée, d'une brigade de fonctionnaires divers, variés et aux ordres, n'est sans doute pas du même ressort.)

Pour conclure, elle lui fit part de son ire à l'encontre du public de Saint-Béat en général. L'ancien maire de Fos en prit pour son grade ; celui-là, elle le retient et n'en pense pas moins. Elle fulmine aussi contre « une » de l'assistance qu'elle aurait distinctement entendue marmonner à son arrivée : « *Quand on a 20 min de retard, la politesse, c'est qu'on s'excuse.* ».

***La fosse, entre le côté cour et le côté jardin, s'est encore creusée en ce mardi de juillet.***

*Jean de La Source Pétrifiante.*